

Termes de référence 12 : Conducteurs de véhicules utilitaires lourds

PHASE III–DÉFINITION DÉTAILLÉE DU PROJET

[ÉTAPE 9, TÂCHE 9.2]

PHASE IV–EXÉCUTION DU PROJET

[ÉTAPE 10, TÂCHES 10.3 & 10.4]

RÉFORME DES MESURES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LE CORRIDOR

Contexte

Description du projet proposé.

Objectifs

Les services d'assistance technique auront pour objectifs de :

- Évaluer la réglementation de la sécurité des conducteurs des véhicules utilitaires lourds (marchandises et voyageurs) sur le corridor.
- Proposer des recommandations pour améliorer la sécurité des conducteurs de véhicules utilitaires lourds sur le corridor.
- Faciliter la mise en œuvre des réformes sur la sécurité des conducteurs de véhicules utilitaires lourds sur le corridor.

Résultats

Les résultats attendus des services d'assistance technique requis sont les suivants :

- 1 *Examiner les normes et règles de sécurité des conducteurs, les mécanismes de conformité et les progrès en matière de résultats dans la région et les pays du corridor.*
 - 1.1 Quantification du volume de marchandises et de voyageurs transportés par véhicules sur le corridor, prévisions de croissance du trafic et des résultats en matière de sécurité pour la prochaine décennie.
 - 1.2 Comparaison des normes et règles de sécurité des conducteurs, des mécanismes de conformité et des résultats obtenus dans la région et les pays du corridor, avec les bonnes pratiques internationales.
- 2 *Recommander des mesures de réforme des normes et règles de sécurité des conducteurs de véhicules utilitaires et des mécanismes de conformité sur le corridor.*

- 2.1 Description des options de réforme de sécurité des conducteurs de véhicules utilitaires lourds (marchandises et voyageurs) sur le corridor, accompagnée d'une estimation des coûts et avantages, en déterminant l'option privilégiée.
 - 2.2 Préparation et exécution de programmes de formation sur l'option de réforme recommandée à l'intention du personnel du projet chargé des questions de sécurité routière sur le corridor de transit.
- 3 *Faciliter la mise en œuvre des réformes recommandées.*
- 3.1 Description d'une stratégie de mise en œuvre des réformes concernant les mesures de sécurité des conducteurs de véhicules utilitaires lourds incluant des procédures de consultation, un programme de révision de la législation, les besoins publicitaires et des systèmes de suivi-évaluation.
 - 3.2 Préparation d'un programme rétrospectif pour les activités de réforme en cours, assorti d'une estimation des coûts et d'un calendrier de mise en œuvre.

Calendrier des activités

Le calendrier des services d'assistance technique requis est le suivant :

- *Durant le projet.* Faciliter le processus de réforme de la sécurité des véhicules utilitaires lourds sur le corridor, ainsi que la formation correspondante du personnel.
- *Dernière année du projet.* Appui à la préparation d'un programme rétrospectif des réformes de sécurité des véhicules utilitaires lourds sur l'ensemble du corridor.

Expérience et qualifications professionnelles requises

Spécialiste en examen de conduite et de délivrance de permis de conduire des véhicules utilitaires

Un spécialiste possédant plus de dix années d'expérience en formation et examen des conducteurs de véhicules utilitaires dans un contexte national. Une connaissance approfondie des pratiques internationales—dont des systèmes de permis de conduire progressif—est essentielle, et une expérience préalable en fourniture de services-conseils à un office national de délivrance de permis de conduire d'un pays en développement ou en transition est souhaitée.

Spécialiste en gestion de registre

Un spécialiste possédant plus de dix années d'expérience en gestion de systèmes modernes d'immatriculation des conducteurs et des véhicules et de procédures et de la technologie connexes. Une longue expérience à un poste de cadre supérieur d'un service national d'immatriculation est essentielle, et une expérience préalable dans un registre national d'un pays en développement ou en transition est souhaitée.

Spécialiste en diagnostic de sécurité routière

Un spécialiste de renommée internationale possédant plus de dix années d'expérience en analyse scientifique des facteurs humains et liés à l'environnement routier et aux véhicules, responsables des accidents de la route. Une expérience pratique en évaluation quantitative d'interventions et de

réalisations est essentielle. Une expérience en diagnostic de sécurité routière dans des pays en développement et en transition est souhaitée.

À l'intention de l'ensemble des membres d'équipe : Savoir coopérer en toute confiance avec des hauts fonctionnaires d'État et des spécialistes de niveau comparable est essentielle.

Appui des organisations professionnelles nationales, régionales et internationales

Des organisations professionnelles possédant une expérience établie en gestion de la sécurité des conducteurs peuvent contribuer au volet formation des réformes recommandées pour la sécurité des conducteurs de véhicules utilitaires lourds.